

INTERVENTION PLANIFIEE 9595
N/REF : 1/02/2025 50H00 C:024875 I:31180
V/REF : CONTRAT 294/2023

SDC 'LE VIGNY'
C/O FONCIA AGDA IMMOBILIER
69, COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE VIGNY (COP)
46 a 50, RUE ALFRED DE VIGNY
167/169 RUE DE STALINGRAD
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 30 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : CANALISATIONS HORIZ.-CONTACT SUR PLACE MME ZAROURI TEL 0683743672
COMMENCER PAR LA CAVE N° 2 MR QUILLES 06 08 09 06 45

MOTIF : REDEVANCE 2025

Donneur d'ordre : Mme E BOUKOUAR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression

L'ACCES AUX GARAGES N° 1, 2, 30, 27, 4, ET 15 SONT INDISPENSABLES

CURAGE/DETARTRAGE DE L'ENSEMBLE DES CANALISATIONS HORIZONTALES DES
EVACUATIONS D'EAUX USEES AU NIVEAU DES COULOIRS DE GARAGES, JUSQU'AU
REGARD EXTERIEUR

1 FOIS/AN
TRAVAUX EFFECTUÉ LE 28/05/2025

OBSERVATIONS :

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Curage/Détartrage Canal.Horiz.Eu	1	1828,04	1828,04

TOTAL H.T.	1828,04
T.V.A. a 10,00%	182,80
TOTAL T.T.C.En EURO	2010,84

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN